

Une campagne de dépistage du cancer du sein appelée «Mammotest»

Un dépistage gratuit du cancer du sein par mammotest est organisé sur Bruxelles depuis juin 2002. Coordonné par l'asbl Brumammo¹, cette campagne bicommunautaire s'adresse à toutes les femmes âgées de 50 ans à 69 ans. Le CLPS de Bruxelles est, au même titre que le LOGO son homologue néerlandophone, partenaire privilégié pour diffuser cette campagne. Une campagne qui interpelle encore d'autres partenaires, de première ligne, pour aborder avec le plus de justesse possible, un sujet qui demande à être, non pas hautement médicalisé mais humanisé. Il s'agit de mettre en place une vraie sensibilisation.

La nécessité d'un dépistage bisannuel

Le constat est relativement clair : le cancer du sein touche une femme sur 12 en Belgique et ce généralement après l'âge de 50 ans.

Beaucoup de ces cancers pourraient être guéris s'ils étaient diagnostiqués dès le début de leur développement. Pour cette raison, et sur base des recommandations et directives européennes, les responsables politiques fédéraux et communautaires ont décidé de mettre en place un programme national de dépistage gratuit du cancer du sein par mammotest.

Le mammotest est une radiographie des seins qui consiste à détecter s'il y a des anomalies aux seins

Il s'agit d'une démarche de santé publique qui fait donc aussi intervenir des concepts précis ; des critères stricts de qualité et de fiabilité mais aussi des exigences en terme de participation des femmes qui doit s'élever au moins à 70% (un chiffre qui, pour l'heure, est loin d'être atteint).

Une invitation et un suivi rigoureux et personnalisé

Depuis février 2003, l'asbl Brumammo, Centre Bruxellois de Coordination pour le dépistage du cancer de sein envoie à toutes les femmes, âgées de 50 à 69 ans, une lettre d'invitation personnalisée. Les femmes qui sont nées un jour impair ont reçu cette invitation en 2003, à leur date anniversaire (celles qui sont nées un jour pair la recevront en 2004 à leur date de naissance).

Le médecin traitant (généraliste ou gynécologue) peut bien sûr prescrire un mammotest à leurs patientes âgées de 50 à 69 ans.

Concrètement, pour un dépistage gratuit et la garantie de la qualité des examens, les rendez-vous doivent être pris dans des Unités de Mammographie agréées². Afin d'assurer un suivi optimal, une femme qui se présente pour un mammotest doit pouvoir aussi renseigner le nom du médecin référent qui sera chargé de lui communiquer les résultats du mammotest.

Signalons que les résultats, avant d'être communiqués par le médecin, peuvent être parfois soumis à une troisième lecture dans le cas de deux lectures contradictoires. Une première lecture du cliché est réalisée par l'unité mammographique. Les clichés du

mammotest et cette première lecture sont adressés à Brumammo qui se charge de la deuxième lecture des clichés. Une fois les résultats confirmés, il sont envoyés au médecin qui s'assure, en cas de résultat positif (mammographie anormale) que sa patiente sera prise en charge pour des examens complémentaires.

Un appel de collaboration avec les relais de proximité

Si le protocole médical a prévu de multiples garanties pour un suivi rigoureux et individualisé et un respect de toutes les données d'ordre privé, il reste à accomplir un énorme travail sur le terrain : inciter les femmes concernées au dépistage.

Pour stimuler les synergies, le Centre local de promotion de la Santé de Bruxelles en collaboration avec le LOGO a envoyé plusieurs courriers. Nous avons informé et sollicité les pouvoirs communaux de la Région bruxelloise et proposé des collaborations avec le secteur associatif.

Cette problématique suscite des questions chez beaucoup d'intervenants et rendent ces derniers très hésitants par rapport à leurs rôles.

Si nous ne sommes pas médecin ou scientifique pouvons-nous aborder cette problématique ? Traiter du cancer du sein auprès des femmes n'est-il pas trop agressif, morbide ? N'auront-elles pas plutôt un mouvement de rejet si on construit une animation autour de ce thème ?

Quelle aide peut apporter le Centre Local de Promotion de la Santé auprès des échevins et des associations désireuses de s'impliquer dans cette sensibilisation ?

Tout d'abord, Le CLPS peut prendre avec vous un moment pour envisager de quelle manière, en

fonction du profil de votre public et des ressources disponibles (structure d'accueil, temps, personne(s) prêtes à s'impliquer,...) une sensibilisation peut se mettre en place. Le CLPS peut vous fournir des idées et des outils qui pourront vous permettre, à vous associations travaillant avec un public de femmes, de construire un projet autour de la féminité et de toutes ses composantes (estime de soi, prendre soin de soi,) qui pourront amener ainsi à parler du dépistage sans forcer le trait mais en tentant d'éveiller une conscience critique et responsable de son bien-être et de celui des autres.

Pour les responsables communaux qui désirent, par exemple, mettre en place une conférence-débat, le CLPS peut proposer des personnes ressources. Ceci ne représente que quelques exemples de ce qu'il est possible de faire pour se mobiliser afin que le dépistage du cancer du sein ne reste pas qu'un protocole de santé publique.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec le CLPS de Bruxelles

Personne de contact : Bégoña Montilla
CLPS de Bruxelles 67 Avenue E. de Béco-1050 Bruxelles
Tél : 02 639 66 88 Fax : 02 639 66 86
E-mail : clps.bxl@skynet.be

1 Brumammo asbl Centre bruxellois de coordination pour le dépistage du cancer du sein

479 chaussée de Louvain - 1030 Bruxelles
Tél. : 02 739 19 84 - Fax : 02 742 21 33
E-mail : info@brumammo.be
Site: www.brumammo.be

2 La liste des unités de mammographies est disponible à l'asbl Brumammo et sur le site www.brumammo.be